

LE FOYER CHRÉTIEN,  
MYSTÉRIEUSE ET VIVANTE IMAGE  
DE L'ÉGLISE ASSOCIÉE À SON CHEF

SI L'ON VEUT connaître *en vérité* quelle doit être la vie des époux selon le cœur de Dieu, il n'y a pas d'autre moyen que de consulter la Parole même de Dieu telle qu'elle est consignée dans la sainte Écriture et telle que l'Église catholique nous la transmet. Là, nous sont enseignés ce que Dieu a institué, comment il faut être et agir pour lui plaire, et donc ce qui constitue la droiture et la douceur de la vie matrimoniale.

Voici donc trois fragments d'Épîtres qui se rapportent à la vie conjugale, et en énoncent les principaux éléments.

ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX ÉPHÉSIENS, CHAPITRE V

21. ...vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de Jésus-Christ.
22. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur ;
23. car le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur.
24. Or, de même que l'Église est soumise à Jésus-Christ, de même aussi les femmes doivent être soumises à leurs maris en toutes choses.
25. Vous, maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ aussi a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle,
26. afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême d'eau par la parole de vie,
27. pour se la présenter lui-même comme une Église glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée.
28. De même les maris aussi doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même.
29. Car jamais personne n'a haï sa propre chair ; mais il la nourrit et la soigne, comme Jésus-Christ le fait pour l'Église,
30. parce que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os.
31. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair.
32. Ce mystère est grand : je dis cela par rapport à Jésus-Christ et à l'Église.

33. Ainsi, que chacun de vous individuellement aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son mari.

#### ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX COLOSSIENS, CHAPITRE III

18. Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient, dans le Seigneur.

19. Maris, aimez vos femmes, et ne soyez pas amers envers elles.

#### PREMIÈRE ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE, CHAPITRE III

1. Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, afin que, si quelques-uns ne croient pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes,

2. lorsqu'ils verront votre conduite chaste et respectueuse.

3. Que leur parure ne soit pas celle du dehors, la frisure des cheveux, les ornements d'or, ou les habits qu'on revêt ;

4. mais celle qui convient à l'homme caché du cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit doux et modeste, qui est d'un grand prix devant Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu se paraient, soumises à leurs maris :

6. telle Sara, qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur ; Sara dont vous êtes devenues les filles, en faisant ce qui est bien et sans vous laisser troubler par aucune crainte.

7. Vous de même, maris, montrez de la sagesse dans vos relations avec vos femmes, comme avec un sexe plus faible, les traitant avec honneur puisqu'elles sont, aussi bien que vous, héritières de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient point empêchées.

#### AUTORITÉ DE CES TEXTES

Ces trois textes du Nouveau Testament explicitent la morale conjugale chrétienne. Ils sont revêtus de l'autorité divine des textes de la sainte Écriture. Bien qu'ils aient été écrits par saint Pierre et saint Paul, ils ne l'ont pas été en vertu de leur autorité personnelle. Les auteurs de la sainte Écriture, de l'Ancien comme du Nouveau Testament, n'ont été que le *porte-plume* humain du seul Auteur : le Saint-Esprit.

Ces textes sacrés ne se confondent pas avec ce que de grands saints peuvent avoir écrit, ou pourront écrire jusqu'à la fin des temps. Même si des écrits de saint Pierre ou de saint Paul ne relevant que de leur autorité personnelle nous avaient été conservés, comme nous avons des écrits de saint Thomas d'Aquin ou de saint Augustin, ils n'auraient que l'autorité humaine et morale, fût-elle fort grande, de leur auteur.

Des écrits de saint Pierre ou de saint Paul seraient pourtant quelque chose de très grand ; ils auraient une autorité supérieure à celle d'autres saints, parce qu'il s'agirait d'Apôtres ayant reçu la grâce de fondation de l'Église. Mais ici, il s'agit directement de la Parole de Dieu lui-même.

Ces écrits révélés sont donc la sainte Parole de Dieu, et il faut plutôt en négliger l'auteur humain. Comme cette Révélation, dépôt de la foi, est close avec la mort du dernier Apôtre, tout l'essentiel de ce que Dieu voulait nous faire savoir pour la vie surnaturelle des époux a été dit à ce moment-là ; tout est consigné dans la *sainte Écriture*, ou bien encore transmis par l'enseignement, et la pratique de l'Église – la *Tradition*.

#### LA MORALE CHRÉTIENNE DIFFÈRE DE LA MORALE HUMAINE

Ces textes que nous allons considérer avec quelque détail font partie d'enseignements qui n'exposent pas seulement les devoirs des époux mais aussi d'autres devoirs de la vie chrétienne, par exemple ceux des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs. Ce sont donc des écrits où Dieu lui-même expose la loi divine surnaturelle.

Les chrétiens méditent trop peu ces divins exposés de la morale chrétienne. Il en résulte un manque de discernement de ce qui, dans ces textes-là, est propre à la conduite chrétienne de la vie. Car nous ne pouvons pas estimer que, pour notre vie humaine et morale, les préceptes et obligations de l'ordre naturel suffisent. La vie chrétienne ne se réduit pas à l'apport de certains secours ou de certaines vérités supérieures destinés à faciliter la pratique des devoirs naturels.

La loi naturelle, en particulier l'institution naturelle de la famille, est une loi divine : cette loi résulte de la nature, œuvre de Dieu, et elle est inscrite au cœur de l'homme. Mais la loi surnaturelle, directement révélée par Dieu, est doublement divine en un sens plus profond :

1°/ parce qu'elle est explicitée par la Parole de Dieu même, alors que c'est à nous de découvrir la loi naturelle en considérant l'institution et la constitution de la nature créée ;

2°/ et cette loi est encore divine parce qu'elle est ordonnée à la communion à la vie intime et trinitaire de Dieu, alors que la loi naturelle est donnée pour bien se conduire selon la nature humaine – laquelle nature est ordonnée à Dieu, mais comme de l'extérieur.

La morale chrétienne ne se confond pas avec une morale simplement humaine, même dans l'ordre pratique. Non seulement notre élévation à l'ordre surnaturel et la Rédemption donnent des principes et des forces, mais elles ordonnent à une fin infiniment plus élevée et en conséquence donnent des règles de conduite différentes. Agir chrétiennement nécessite de méditer

ce qui relève de la gloire et de la vie participativement divines auxquelles Dieu nous appelle.

#### DEUX ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Parmi ces trois textes, celui de l'*Épître aux Colossiens* est un très bref résumé, et le texte de l'*Épître aux Éphésiens* se trouve complété par le texte de la *première Épître* de saint Pierre.

À la simple lecture, on discerne immédiatement et sans peine qu'ils se recouvrent parfaitement en deux préceptes.

#### I. LES RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE ET JÉSUS-CHRIST SONT À IMITER

La morale conjugale chrétienne doit être par imitation des rapports de Jésus-Christ et de l'Église. Nous voyons ici très nettement que pour donner la loi surnaturelle du mariage, on commence par montrer comment l'Église Corps mystique agit à l'égard de Jésus-Christ son chef, et comment, réciproquement, Jésus-Christ agit à l'égard de l'Église.

Cependant il faut noter que cette analogie n'est pas donnée comme une analogie lointaine. On ne se borne pas à dire : il y a amour entre Jésus-Christ et son Église, qu'il y ait aussi amour entre le mari et l'épouse. En fait, on montre que le détail des rapports d'amour entre époux chrétiens doit être conforme au détail des rapports d'amour entre Jésus-Christ et l'Église. Les manières d'agir de Jésus-Christ vis-à-vis de son Église, de l'Église vis-à-vis de Jésus-Christ, sont constamment présentées comme devant éclairer, guider et régler les manières d'agir entre époux.

Trop souvent quand on enseigne aux catholiques la loi morale – et en particulier quand il s'agit de morale conjugale – on omet de leur faire regarder avec attention, de leur faire considérer en détail le modèle donné par Jésus-Christ et l'Église.

On leur rappelle que – tant pour la stabilité et le développement de l'amour que pour l'éducation des enfants – il faut la bonne entente, le respect mutuel, une autorité et du dévouement, etc. Ces choses sont parfaitement vraies et opportunes, mais elles peuvent être connues (et dans une certaine mesure pratiquées) par des païens : elles ne sont pas spécifiquement chrétiennes, elles ne sont pas le cœur de la morale chrétienne du sacrement de Mariage.

Certes, dans cet enseignement insuffisant, on cite parfois les derniers mots : *Ce mystère est grand, je veux dire en Jésus-Christ et en l'Église*, mais comme une simple toile de fond, en restant bien en deçà de la signification très profonde et très directive du texte de la sainte Écriture.

## 2. L'OBÉISSANCE

C'est l'obéissance qui est mise tout de suite, les trois fois, au premier plan comme devoir de l'épouse : une obéissance à l'époux qui soit conforme à l'obéissance de l'Église à Jésus-Christ – donc pas seulement une obéissance humaine pour la discipline et le bon ordre familial, mais une obéissance qui est de l'ordre du mystère de la Rédemption.

Puisque les peuples valent ce que valent chez eux les mères, cette obéissance chrétienne de l'épouse est particulièrement nécessaire pour la restauration du bon ordre et de la vertu d'obéissance dans la société temporelle.

L'organisation du monde apostat n'est qu'un collectivisme (visible ou occulte) des individualismes égoïstes. Cette discipline tyrannique et uniformisante n'a rien de moral – ni dans sa nature ni dans ses conséquences – et elle se trouve être tout à fait autre chose que la vertu d'obéissance, tout comme la promotion du bien commun de la cité est radicalement différente de tous les totalitarismes.

Et précisément, si l'humanité marche vers cette mobilisation en casernes industrielles et hédoniques, c'est en raison de son refus de la vie spirituelle, de son rejet de l'obéissance à Dieu.

Pour s'opposer à ce socialisme rampant et déshumanisant, ni le dilettantisme libéral ni le rationalisme individualiste ne peuvent prétendre à une efficacité réelle : ils appartiennent au même monde révolté contre Dieu. La société qui se construit sous nos yeux sera une société toujours plus collectiviste, d'un collectivisme des âmes et des intelligences. Dans cette société, ceux qui voudront garder la volonté personnelle de la vérité et du bien, se plaçant ainsi en dehors du grand courant collectif, ne seront même pas laissés pour compte : ils seront purement et simplement supprimés.

Pour reconstruire une société chrétienne vivante – *la cité catholique* – il faut restaurer dans la vie sociale la royauté de Jésus-Christ, et donc la véritable obéissance à Dieu : cela commence au sein de la famille, dans la sanctification quotidienne des époux, dans l'obéissance de l'épouse, et ne pourra donc s'accomplir que par une vie vraiment surnaturelle pétrie d'esprit de foi, de prières, de fidélité, de charité et de patience.

## I. L'ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS

### RÈGLE GÉNÉRALE

Le premier verset est très bref. Il énonce une règle générale pour toutes les relations entre les chrétiens : *Soyez soumis les uns aux autres dans le respect de Jésus-Christ.*

Cette règle trouve son application dans les relations d'époux et d'épouse, mais elle commande aussi les autres devoirs : ceux des enfants et des parents, des serviteurs et des maîtres. On peut dire que cette règle est bien la règle générale de la morale sociale chrétienne, puisque celle-ci doit être à l'image des rapports de Jésus-Christ et de son Église.

L'attention ainsi attirée sur ce point fondamental, voyons le détail des obligations de l'épouse, puisque c'est d'elle qu'il est parlé en premier lieu.

#### LES OBLIGATIONS DE L'ÉPOUSE

L'accent porte sur l'obéissance de l'épouse : *Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur.*

Cette obéissance n'est pas rattachée par l'Apôtre à la structure naturelle de la famille, mais à la sacramentalité du mariage, à sa signification surnaturelle, et donc à la grâce propre du mariage chrétien.

Il nous est dit d'abord que les femmes doivent être soumises à leurs maris comme au Seigneur. Si cela n'était pas développé par la suite, peut-être pourrait-on tout simplement comprendre – ce qui est vrai – que les épouses doivent être soumises à leurs maris comme au représentant de Dieu, selon la loi de Dieu. Mais la suite dit bien autre chose : *Le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Église est soumise à Jésus-Christ, de même aussi les femmes doivent être soumises à leurs maris en toutes choses.*

Il s'agit de vivre le mariage chrétien en tant qu'il est signe de l'union de Jésus-Christ et de l'Église. Il s'agit, pour l'épouse, de vivre avec son époux le mystère de l'Église vivant sous son chef qui est Jésus-Christ.

#### L'OBÉISSANCE SELON LA LOI NATURELLE

L'ordre naturel, qui est ici dépassé, comporte déjà une certaine obéissance de la femme au mari. En effet en toute société, petite ou grande, il faut une autorité destinée à unifier les volontés en vue du bien commun. Dans une société humaine, malgré tous les efforts pour s'entendre, il y aura toujours des divergences de vue, des préférences de moyens, des différences de tempérament et d'expérience : il faut nécessairement une autorité pour décider.

Selon l'ordre naturel, dans cette petite société qu'est la famille, c'est à l'homme qu'échoit l'autorité. D'après une disposition générale de la nature, l'homme a ordinairement – pas toujours – une force de raison et une stabilité de décision qui ne se rencontrent pas chez la femme, laquelle a plus de qualités de suggestion, d'intuition, d'initiatives, mais moins de clarté et de fermeté pour les décisions et l'ordonnance.

Nous parlons ici de l'ordre naturel ; il ne s'agit pas de savoir si, dans un cas donné, c'est l'époux qui est plus raisonnable ou que l'épouse l'est davantage. De ce genre de discussion, aucun accord ne sort. Pascal ne disait-il pas : « Si l'on dit : *c'est le meilleur avis qui doit prédominer*, on n'en sortira jamais, car chacun sera convaincu d'avoir le meilleur. » Ce que nous disons simplement, c'est que la nature issue des mains de Dieu a désigné l'homme pour décider. Ce n'est là que prudence humaine, sagesse humaine, raison humaine, selon la loi naturelle établie par Dieu.

Dans le texte que nous scrutons, il n'est pas du tout dit : *femmes, soyez soumises à vos maris parce qu'il faut quelqu'un pour commander*. Il n'est pas demandé d'obéir pour le seul bon ordre de la famille. Ces considérations naturelles sont certes vraies et efficaces pour le bien, et des païens peuvent parfaitement les reconnaître ; mais l'obéissance demandée ici dans ce texte de saint Paul, c'est une obéissance surnaturelle.

#### L'OBÉISSANCE SELON LA LOI DIVINE SURNATURELLE

L'obéissance qui est ici demandée à l'épouse est une obéissance de l'ordre de la Rédemption. Nous verrons que saint Pierre est encore plus explicite. Mais notre texte est déjà clair : *Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur*.

Cela signifie qu'en pratique l'épouse chrétienne, comme telle, fait son salut principalement en obéissant à son époux. L'ordre surnaturel ici révélé ne détruit en rien l'ordre naturel, mais il le dépasse tellement dans ses motifs comme dans ses exigences que, même si l'on ignore l'ordre naturel sous-jacent à ces prescriptions, tout vaut encore.

Saint Paul ne veut pas dire que l'épouse chrétienne n'a pas d'autres obligations sur terre que d'obéir à son mari. D'ailleurs une femme mariée n'a pas que cette fonction d'épouse. Il dit qu'en tant qu'elle est épouse, elle est épouse chrétienne, et que c'est l'obéissance qui donne son mérite surnaturel à sa vie d'épouse. Il en est ainsi à la condition que l'épouse ne se contente pas d'obéir matériellement, mais qu'elle le fasse pour cette raison que l'époux représente Jésus-Christ.

Cela va très loin, si loin que saint Paul ajoute : *De même que l'Église est soumise à Jésus-Christ, de même aussi les femmes doivent être soumises à leurs maris en toutes choses*.

Ce « en toutes choses » doit être exactement compris. Cela signifie : en toutes choses *licites*. Si le mari commandait quelque chose certainement contraire à la loi de Dieu, au bien surnaturel de la famille et à celui des enfants, il ne serait pas, en cela, représentant de Jésus-Christ. Et, en cela, l'épouse devrait lui résister. Mais pour tout ce qu'il commande de conciliable

avec la loi de Dieu, l'épouse chrétienne ne peut rien faire de mieux, pour son union à Dieu et pour le salut des âmes, que d'obéir surnaturellement, d'obéir pour Jésus-Christ, d'obéir pour l'immolation à Jésus-Christ. C'est sa manière à elle de pratiquer la mortification de Jésus-Christ, de participer au mystère de la Rédemption.

Il y a là un devoir d'état spécifiquement chrétien, qui a une valeur très supérieure à tout ce que l'épouse pourrait avoir l'inspiration de faire de son propre chef pour être unie à Dieu ou pour sauver les âmes. La vie chrétienne d'une épouse consistant premièrement dans l'obéissance à son mari, rien de ce qui la détourne de cette règle ne pourra être efficace pour le vrai bien, qui est celui de la gloire de Dieu.

Il est vain d'objecter qu'en soi il serait bien meilleur de faire oraison, ou une lecture spirituelle, ou bien telle œuvre d'apostolat. Non, l'épouse ne peut rien faire de mieux qu'obéir, à condition que cette obéissance soit surnaturelle. Si elle obéit par lâcheté, pour préserver sa tranquillité, ou parce que cela convient à son caractère, cette obéissance ne la fait pas grandir dans la vie chrétienne. Mais si elle obéit surnaturellement à son époux comme au représentant de Jésus-Christ, alors elle progresse incomparablement plus et mieux que si elle faisait, selon son jugement propre, n'importe quoi d'autre.

Il y a, dans une telle attitude pratique constante de l'épouse chrétienne, un profond acte de foi en la réalité des grâces du sacrement de Mariage, en la conduite de la Providence qui mène à bien son dessein surnaturel avec des instruments qui nous apparaissent et qui souvent sont très déficients.

Il ne s'agit donc pas seulement d'estimer les qualités humaines du mari, son intelligence, sa décision ou sa suite dans les idées : il s'agit d'avoir foi et confiance en Jésus-Christ. Il ne s'agit pas de la confiance que Jésus-Christ donnera au mari lumière d'intelligence et force de volonté, mais de la confiance qu'il saura, malgré toutes les déficiences humaines de l'époux, faire servir les choses au bien supérieur, si l'épouse obéit. Dans la mesure où l'épouse obéit à son mari comme l'Église à Jésus-Christ, dans cette mesure le règne de Jésus-Christ arrive.

Si l'on pratiquait fidèlement ces règles données par l'Apôtre, il y aurait un certain nombre de choses changées dans la société chrétienne.

#### LES DEVOIRS DU MARI

En regardant maintenant les obligations énoncées pour les époux, nous pouvons discerner deux choses :

1°/ L'époux a l'obligation d'un don complet de soi-même à l'épouse. La comparaison sur laquelle le texte de saint Paul insiste est très parlante : *car jamais personne n'a haï sa propre chair...*

Il faut donc que l'époux aime l'épouse comme sa propre chair. Mais cette comparaison est encore infiniment surpassée par une autre qui, tout en étant une comparaison, est la règle même de l'époux chrétien, à savoir la manière dont Jésus-Christ s'est livré jusqu'à la mort pour l'Église : *vous, maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ aussi a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle.*

2°/ La seconde chose que nous pouvons discerner, c'est que ce don entier de toute la vie de l'époux est finalisé par la sanctification de l'épouse.

L'époux doit vouloir la plus grande union à Dieu pour l'épouse et c'est précisément en se donnant entièrement à elle, en se dévouant entièrement, en s'immolant entièrement pour elle, qu'il pourra contribuer à la sanctifier.

Il y a relation nécessaire de moyen à fin entre le don entier de l'époux et la sanctification de l'épouse, qui résulte donc précisément de l'immolation entière de l'époux. Le don doit être pour la sanctification, et la sanctification est dépendante du don.

Il est certain qu'une idée, même voisine de celle-là, ne s'est jamais rencontrée chez des moralistes païens. Ils ont vu que la conduite rationnelle et prudente de la famille par son chef, que la protection et la défense de l'épouse contribuaient au bien moral de celle-ci. Plus rarement ils ont vu que l'amour dont l'époux l'enveloppe élève moralement l'épouse. Mais aucun n'a vu que la donation entière dans l'immolation complète de soi est ce que doit faire l'époux pour la sanctification, pour l'union à Dieu de l'épouse. C'est là proprement tout le mystère chrétien et c'est bien autre chose pour l'époux que de se contenter de contribuer au bien moral de l'épouse par une bonne application à ses devoirs de chef de famille.

Ce mystère, c'est précisément que Notre-Seigneur ne nous a pas aimés de n'importe quelle manière ; il ne s'est pas contenté de nous enseigner, ni de nous purifier de nos fautes, mais il nous a fait entrer et monter en sainteté par son Sacrifice jusqu'à la mort sur la Croix.

Nous voyons donc que, tant pour l'épouse que pour l'époux, la morale du mariage chrétien est tout à fait autre chose que la simple morale naturelle de l'union conjugale.

## II. L'ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS

Saint Paul écrit aux Colossiens : *Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient, dans le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, et ne soyez pas amers envers elles.*

Ce second texte de l'Apôtre est comme un résumé du précédent. Il est beaucoup plus succinct mais il ajoute des précisions de grand intérêt.

## LE SUPPORT MUTUEL

Le principal ajout concerne la pratique du support mutuel. On ne peut douter que ces petits mots-là : *ne vous aigrissez pas contre elles*, renferment un abîme d'exigence. Il faut en réalité un total renoncement à soi-même, une immolation entière de sa personne, pour qu'à longueur de vie il ne résulte aucune amertume, aucune aigreur, de n'importe quelle différence de tempérament, de n'importe quelle façon d'agir ou de n'importe quelle parole. Et tout spécialement, il faut une immolation complète de soi-même pour que les conseils, les efforts de rectification ou de redressement qui peuvent être faits, soient toujours accomplis sans la moindre aigreur.

Ce support mutuel vaut certainement pour l'épouse tout comme pour l'époux. Mais il est plus particulièrement formulé comme devoir de l'époux parce que c'est l'homme qui représente la conduite rationnelle. Or, d'une manière générale, il est terriblement difficile d'exercer une conduite rationnelle sans aigreur ni amertume.

## LA CONDUITE RATIONNELLE

La conduite rationnelle doit constamment redresser des incompréhensions, éclairer des obscurités, rectifier des affections. Mais tout cela, c'est l'exercice de la raison, faculté supérieure par rapport à la vie de sensibilité. Or la sensibilité, qui devrait être soumise à la raison, est loin de l'être. Et exercer une faculté supérieure pour remettre en ordre ce qui devrait lui être soumis et qui ne l'est pas toujours, ce sera fait nécessairement avec dureté, rigueur et aigreur, si celui qui exerce cette conduite rationnelle n'est pas entièrement dépouillé de lui-même.

Voilà d'ailleurs pourquoi Notre-Seigneur est si sévère dans l'Évangile contre ceux qui jugent les autres, ou qui les traitent de sots ou de fous. Cette sévérité de Jésus-Christ envoie tout simplement en Enfer ceux qui traitent les autres de fous (Matth. v, 22). Évidemment, ce n'est pas parce que, dans un mouvement d'humeur, on aura dit à quelqu'un : « vous êtes fou », que de soi on ira en enfer. Mais si l'on a vis-à-vis du prochain une attitude constante de dureté ou de redresseur de tort parce qu'on pense voir plus clair, avoir un avis plus sensé ou une intention plus droite, alors on en arrive à garder une attitude constante d'orgueil, attitude contraire à celle d'un enfant de Dieu.

L'attitude chrétienne, c'est la miséricorde. Il convient de traiter les hommes humblement en essayant d'apporter un peu plus de lumière et de rectifier insensiblement. Si des moralistes ont dit avec justesse qu'il n'y a rien de plus difficile que d'avoir raison, cela ne veut pas dire seulement qu'il est difficile d'arriver à la vérité, mais cela signifie que lorsqu'on a la vérité, il

n'est rien de plus difficile que de se bien conduire selon cette vérité pour la faire comprendre, adopter et aimer.

### JÉSUS-CHRIST EST LA DOUCE MISÉRICORDE

Remarquons encore que la règle donnée au chef de famille pour qu'il soit en conformité avec Jésus-Christ nous fait comprendre ce que fut et ce qu'est encore l'attitude de Notre-Seigneur. Et, en comprenant l'attitude de Jésus-Christ, nous comprendrons mieux celle que doivent avoir les époux chrétiens l'un pour l'autre.

Eh bien ! Jésus-Christ est constamment sans aigreur. Son amour pour nous est tel que, quoi que nous ayons fait contre la loi divine, contre son amour, il ne nous regarde qu'avec miséricorde. Il n'a que la volonté de pardonner. Nous n'avons qu'à croire cet amour invincible de Jésus-Christ – à le croire de façon active par la contrition – pour rentrer dans l'ordre.

Jésus-Christ est vraiment l'Époux n'ayant aucune amertume, ni contre l'humanité son épouse ni contre chaque âme-épouse. C'est là l'une des vérités les plus importantes dans la vie spirituelle. Si l'on savait l'amour miséricordieux du Bon Dieu, on entrerait dans sa pensée : on saurait le peu que l'on est, on saurait la misère et l'indigence de l'homme ; mais on saurait bien davantage encore l'infinité du Dieu qui nous aime, du Dieu qui nous purifie et nous élève à lui, du Dieu qui nous sauve.

On est chrétien dans la mesure où l'on entre, par la foi, l'espérance et la charité, dans le mystère de la Miséricorde divine. Plus on entre dans ce mystère, plus le règne du Bon Dieu arrive.

### III. L'ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE

Saint Pierre ne parle pas ici en tant que premier pape. Dans ce cas, nous aurions une explication de la Parole de Dieu. Mais ici, il s'agit de la Parole de Dieu même : *Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, afin que, si quelques-uns ne croient pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes, lorsqu'ils verront votre conduite chaste et respectueuse.*

*Que leur parure ne soit pas celle du dehors, la frisure des cheveux, les ornements d'or, ou les habits qu'on revêt ; mais celle qui convient à l'homme caché du cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit doux et modeste, qui est d'un grand prix devant Dieu.*

*Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu se paraient, soumises à leurs maris : telle Sara, qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur ; Sara dont vous êtes devenues les filles, en faisant ce qui est bien et sans vous laisser troubler par aucune crainte.*

*Vous de même, maris, montrez de la sagesse dans vos relations avec vos femmes, comme avec un sexe plus faible, les traitant avec honneur puisqu'elles sont, aussi bien que vous, héritières de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient point empêchées.*

Le précepte central de ce texte est identique à celui que nous avons lu chez saint Paul : *Femmes, soyez soumises à vos maris*. Mais il y a ensuite des précisions spirituelles de très grande importance.

L'obéissance se rattache toujours à la grâce du sacrement de Mariage où l'épouse représente l'Église obéissant à Jésus-Christ, et participe ainsi de sa perfection. Mais le premier complément apporté par saint Pierre est que l'obéissance est l'équivalent d'une prédication de la vérité surnaturelle. Le deuxième est que la conformité de notre volonté à celle de Dieu apporte une certaine pureté indéfectible, celle de l'âme paisible.

Développons ces deux aspects spirituels de l'obéissance.

#### L'OBÉISSANCE DE L'ÉPOUSE À L'ÉPOUX

Saint Pierre affirme d'abord que cette obéissance est une prédication de la vérité surnaturelle, et même une prédication qui sera mieux reçue que la prédication proprement dite. Il suggère à l'épouse que si son mari n'obéit pas à la Parole de Dieu, ce n'est pas en se faisant son prédicateur en paroles qu'elle doit agir ; mais c'est la sincère et entière obéissance de l'épouse qui est efficace pour gagner à Dieu ceux qui refusent sa Parole.

#### LES MÉTHODES D'APOSTOLAT

D'ailleurs analogiquement, c'est l'obéissance, la fidélité de l'Église à Jésus-Christ, qui gagne les âmes. Aussi – indépendamment de la question des devoirs des époux chrétiens – cela vaut-il d'une manière tout à fait générale pour l'apostolat que les catholiques ont à exercer. De nos jours on se noie dans la considération des techniques psychologiques, catéchétiques, pédagogiques ou autres ; on étudie abondamment les meilleures méthodes pour expliquer la religion, les différentes catégories d'esprits et les différents âges, pour savoir de quelle manière parler à celui-ci ou à celui-là. Il y a beaucoup de baudruches et d'illusions dans tout ce tapage ; et surtout cela fait en définitive plus de mal que de bien, puisque cela fait perdre de vue la vérité essentielle : ce n'est pas nous qui convertissons, mais la grâce de Dieu.

Il ne s'agit pas ici de gagner quelqu'un à un mouvement politique par la persuasion, le programme, les antécédents historiques ou autres. Il s'agit ici de convertir les âmes. Ce ne sont pas les exposés pédagogiques, les méandres de la psychologie ni les séances de cinéma se substituant au catéchisme, qui nourriront la foi et l'intelligence de la foi, et qui convertiront. Ce qui convertira, c'est l'intégrité de la vérité révélée et la grâce de Dieu.

Aussi les chrétiens seront-ils efficacement apôtres s'ils obéissent à Jésus-Christ et vivent de Jésus-Christ *plenum gratiæ et veritatis*. Nous ne pouvons être instruments de conversion que dans la mesure où nous sommes témoins de la sainte doctrine et instruments de la grâce de Dieu ; autrement nous perdons notre temps.

Elle est d'une grande importance, cette recommandation de prêcher par une réalité de vie surnaturelle. Nous sommes en effet dans un temps où l'on est plus porté à l'action extérieure qu'à la vie réelle profonde. Ne confondons pas le désir d'apostolat avec un besoin d'extérioriser sa pensée et son action. Dans bien des cas où l'on croit agir au dehors et avoir une action féconde, on remue seulement son corps et de l'air. Les paroles ne valent que dans la mesure où elles émanent d'un fond de vérité dans l'être. Et de ce fait les paroles doivent être conformes aux circonstances, aux convenances, aux obligations du devoir d'état, parce que tout cela résulte de la vérité profonde de l'être.

Et d'ailleurs il y a de soi une modestie, une mesure des paroles et des actes lorsque l'être est surnaturellement rectifié dans une union intérieure à Dieu. À l'inverse toute affirmation de soi-même ou de sa pensée, toute discussion pour avoir raison est intolérable. Cela vaut aussi, à l'inverse, pour les différentes manières d'interroger. Il y a des âmes qui interrogent humblement, pour un réel appel à la lumière, mais d'autres ne cherchent par une vaine discussion qu'à ce qu'on s'occupe d'elles. Seule la première manière rectifie l'intelligence et ouvre à la vérité. Quand on se trouve devant la seconde, ne perdons pas notre temps ni celui de qui interroge ainsi, et taisons-nous.

Et pour toucher encore des applications pratiques concernant les épouses, disons : ce n'est pas principalement par des paroles ou par des œuvres que les épouses chrétiennes ont à faire connaître l'Évangile de Jésus-Christ. De soi, selon leur fonction et leur sexe, elles ne sont pas faites pour parler et, comme épouses, elles ne sont pas faites pour agir en dehors du foyer. Cela ne signifie certainement pas que, dans une certaine mesure et avec humilité, elles ne puissent pas parler des vérités chrétiennes, enseigner le catéchisme, se dévouer à d'autres enfants que les leurs, par exemple. Mais cela signifie sûrement que ces sortes d'apostolat doivent être en dépendance entière de la vie d'épouse chrétienne. Sinon, là encore, nous renversons l'ordre établi par Dieu sous prétexte de servir Dieu.

Ce n'est que dans la mesure où une mère de famille vit de l'amour de Dieu et manifeste ainsi la présence divine, que ses paroles peuvent avoir une véritable portée et que ses œuvres peuvent être utiles.

La réalité de l'être qui est et agit selon l'ordre divin, la réalité de la vie surnaturelle, est de soi diffusible de la vérité et du bien. C'est une loi générale de l'Église, qui est apôtre parce qu'unie à Jésus-Christ.

Appliquons cela à la théologie du mariage et nous avons ceci : c'est dans la mesure où l'épouse est obéissante à son mari, parce que c'est vitalement sa loi chrétienne d'épouse, qu'elle est l'apôtre de sa famille, qu'elle fait pénétrer l'Évangile et qu'elle élève les âmes vers Dieu.

## LA PARURE

La deuxième nuance apportée par le texte de saint Pierre, et qui est connexe à la précédente, c'est que l'obéissance surnaturelle et les modalités de vie qui en résultent, exercent un attrait qui est ici comparé à l'attrait produit par la parure : *Que leur parure ne soit pas celle du dehors, la frisure des cheveux, les ornements d'or, ou les habits qu'on revêt; mais ayez cette parure du cœur, intérieure et cachée: la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible...*

Quelle est donc exactement cette parure intérieure ? De quelle pureté incorruptible saint Pierre veut-il parler ?

En matière de parures féminines, ce n'est nullement une condamnation de l'élégance extérieure. Il est normal que l'épouse se pare pour l'honneur de son mari : cela doit s'entendre de l'agrément normal que l'époux doit avoir en son épouse, et du point de vue des obligations sociales. Il y a une tenue sociale, il y a une parure sociale, convenant au rang de l'époux en raison du rôle qu'il doit tenir dans la société.

Tout naturellement, en parlant de l'épouse déjà mariée, on l'évoque en passant par son mari, en fonction de son époux. Ce n'est pas, en effet, pour exercer elle-même une certaine influence ou pour tenir un certain rang que l'épouse doit se parer ; mais c'est pour être au côté de son mari dans sa vie humaine et sociale qu'elle doit le faire : elle en est l'honneur, la douceur, la noblesse.

Néanmoins ce soin de la parure demeure nécessairement modéré, parce qu'en toutes circonstances les chrétiens doivent apporter de la modestie et une certaine note de pauvreté.

Cela ne signifie pourtant pas que tous les chrétiens doivent, comme saint François d'Assise, porter un cilice extérieur. Non, cela veut dire que l'étalage de luxe ne convient pas aux chrétiens – ni du reste à personne. En effet puisque les chrétiens sont les disciples de Jésus-Christ né dans une étable et mort sur la Croix, leur état d'esprit ne doit pas être simplement humain mais surnaturel ; ils doivent avoir, avec discrétion et délicatesse, un certain rappel dans leur extérieur de la simplicité évangélique.

Cela ne signifie pas qu'une personne ayant une fonction dans la société doive s'habiller comme un pauvre n'ayant pas de telles obligations, mais cela signifie que la modération chrétienne doit être telle qu'il y aura une certaine note de pauvreté par rapport aux personnes du même rang qui ne seraient pas chrétiennes. Cette pauvreté bannit l'ostentation, la recherche et le luxe ; mais elle s'unit fort bien à la beauté, à la fraîcheur, à l'élégance discrète.

Il y a là pour l'épouse chrétienne quelque chose d'analogue à ce qui a été dit de l'obéissance. Même s'il lui semble qu'une certaine modération dans la parure lui retire une certaine influence ou un certain prestige, elle doit faire confiance à Dieu : sa véritable influence, tout comme sa véritable beauté, est dans la justesse de son attitude, dans le fait qu'elle garde sa place et accomplit son devoir dans la société conjugale.

Saint Pierre insiste clairement : *Votre parure ne sera pas celle du dehors* ; ce qui veut dire : vous ne mettez pas vos principaux moyens d'action dans ces choses-là. Faites seulement ce qui convient.

Quand une « civilisation » comme la nôtre crie de tous côtés que ces parures-là sont un moyen de réussite, quand elle cultive l'apparence extérieure, au détriment de la modestie et souvent de la décence, il faut un bel esprit de foi et la fermeté du caractère pour dire : Eh bien, non !

Toute la sainte Écriture nous enseigne cette opposition au monde. Ainsi lorsque le Seigneur dit au peuple d'Israël de ne pas mettre sa confiance dans les chevaux, les chars et les guerriers comme le font les Égyptiens ou les Babyloniens, il signifie : laissez-les prendre ces moyens-là ; pour vous, il y a autre chose ; c'est la fidélité à Dieu qui sera votre force. Israël était la figure de l'Église et de l'âme chrétienne, qui mettent leur force, non pas dans les ressources ou les procédés humains, mais dans l'union à Dieu.

Saint Pierre demande donc aux épouses de se parer, non de parures extérieures, mais de qualités qui découlent de l'union à Dieu : *de cette parure intérieure et cachée du cœur, qui est la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible, ce qui aux yeux de Dieu est si précieux.*

#### LA PURETÉ DE L'OBÉISSANCE

Quelle est donc cette pureté incorruptible d'un esprit doux et tranquille ? Il faut la comprendre comme étant au-delà de la pureté du corps et même de la pureté du cœur qui consistent dans la fidélité à l'époux. Il s'agit de cette pureté qui est la fidélité à Dieu lui-même, qui est pour l'âme son union même à Dieu par Jésus-Christ.

La pureté implique l'idée de ce qui est sans mélange. Mais ce qui nuit à la pureté d'un être, c'est d'être mélangé à ce qui lui est inférieur. Tandis que l'union à quelque chose de supérieur augmente sa dignité.

Déjà, pour les choses matérielles, on dit d'un métal qu'il n'est pas pur quand il est mélangé à un métal moins précieux. En revanche, s'il entre en composition avec un métal de qualité supérieure, on ne songe pas à dire qu'il a perdu de sa pureté. Ainsi l'or perd sa pureté en étant mêlé à du plomb, mais l'argent revêtu d'or ne la perd pas.

Eh bien ! la pureté la plus élevée à laquelle les êtres intelligents peuvent atteindre, c'est d'être unis à Dieu et d'y demeurer fidèles. À l'inverse, la complaisance en eux-mêmes ou dans les choses inférieures à eux les détourne de Dieu et les écarte de cette pureté vertueuse.

Et comment cette pureté – qui est l'adhésion ferme à Dieu – a-t-elle pour conséquence un esprit doux et tranquille ? Tout simplement parce que Dieu est la stabilité même, la paix infinie, l'amour non changeant et la perfection immuable. Dans la mesure où l'on adhère à lui, obéissant et confiant en sa volonté, on est sans agitation et par conséquent doux et paisible.

Réunissez cela à ce qui a été dit de la manière dont l'épouse doit être unie à l'époux dans une obéissance constante, voyant en tout la volonté de Dieu. L'adhésion obéissante, confiante aux volontés divines dans l'humilité de l'âme qui ne se recherche pas elle-même, se manifeste par la constance d'une douceur paisible, tranquille. C'est cela de l'argent uni à l'or qui est Dieu. L'épouse est alors soustraite à toute agitation. Et cette permanence de la douceur paisible, qui ne peut s'expliquer naturellement, est comme une révélation pour le mari de la présence divine dans l'âme. Il y voit l'or de l'obéissance à la volonté de Dieu.

Remarquons bien que c'est par cette douceur paisible que Notre-Seigneur lui-même a surtout manifesté la vérité divine qu'il venait prêcher. Jésus n'a-t-il pas dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » ? Et ne l'a-t-on pas comparé à l'*Agnus mansuetus*, l'agneau familial et doux, si doux qu'on a coutume de le garder avec soi. Aussi cet agneau familial a-t-il pu se laisser porter au sacrifice dans une parfaite patience, sans protester ni se débattre. La patience de Jésus dans sa Passion et sur la Croix, voilà la grande révélation divine !

Eh bien ! les chrétiens, à la suite de Jésus-Christ, manifestent la stabilité, la force, le bien de la vie surnaturelle qui est en eux par une constante égalité, par une patience qui ne se révolte contre aucune contrariété. Ils sont ainsi stables dans la stabilité même de Dieu, de son immutabilité.

Voilà la patience surnaturelle, qui est confiance constante dans la vie de Dieu, que saint Pierre demande aux épouses de manifester dans la vie familiale par leur obéissance respectueuse.

## VOIE DE L'ÉPOUSE POUR L'UNION À DIEU

Il faut encore insister sur l'importance de vérités comme celle-ci : l'épouse doit être soumise au mari en toutes choses licites non pas seulement parce qu'elle l'aime, ni parce qu'il est le chef de famille, mais bien parce qu'il est le représentant de Dieu.

Trop souvent, on prêche une morale familiale uniquement naturelle. Il convient d'insister sur les aspects proprement surnaturels des obligations du sacrement de Mariage. L'exhortation de l'Apôtre saint Pierre contient une doctrine extrêmement précieuse de l'union divine pour la femme mariée. C'est en effet en observant ses devoirs d'épouse chrétienne qu'elle doit se sanctifier et avancer dans l'union à Dieu.

Cela est d'une immense portée pratique. Faut-il en déduire qu'il est vain d'encourager les femmes chrétiennes à l'accomplissement des exercices spirituels fondamentaux, tels que l'assistance au Saint Sacrifice de la Messe, la sainte communion, la méditation ou l'examen de conscience ? Certainement pas ! Ces exercices sont nécessaires à tout chrétien. Mais nous sommes avertis par l'enseignement de saint Pierre qu'une épouse ne se sanctifiera pas si elle ne s'exerce pas à la pratique chrétienne de ses devoirs d'épouse. C'est dans sa vie d'épouse qu'elle doit vivre à la ressemblance des rapports de l'Église à Jésus-Christ. Et qu'est-ce donc que la sainte Messe, sinon l'union de l'Église au Sacrifice de Jésus-Christ, et la communion sinon l'union de Jésus-Christ-époux avec l'âme-épouse ? Ainsi donc l'exercice pratique de vie d'épouse chrétienne sera la préparation toute normale de la femme mariée, vivant selon Jésus-Christ, à entrer dans le mystère même de Jésus-Christ là où il est vécu de la manière la plus directe et la plus pure.

Il y a donc contradiction pour la femme mariée à chercher à être âme-épouse à l'égard de Jésus-Christ si elle n'est pas épouse chrétienne à l'égard de son mari. L'expérience aussi bien que l'intelligence du lien intrinsèque de ces choses montrent clairement qu'il serait vain pour une épouse qui ne serait pas désireuse d'être fidèle à ces exigences d'épouse chrétienne, de chercher à être une âme de piété vraie.

Lorsqu'on ne réussit pas à se conduire dans un pacifique voisinage avec les multiples prochains que Dieu a placés sur notre route, on pourrait être tenté de se reporter vers Notre-Seigneur. Eh bien ! c'est une erreur et une grossière tentation. Le Seigneur Jésus n'est pas d'un commerce plus facile que les autres hommes. Il a même des exigences très spéciales puisque lorsqu'on se retourne vers lui, il commence par dire : « Allez donc d'abord vous entendre avec vos frères ! » (Matth. v, 23 ; Marc. XI, 25 ; I Jo. IV, 20).

Une vie spirituelle servant de dérivatif à une vie humaine qui ne réussit pas, ne peut être qu'une fausse vie spirituelle. Ce n'est qu'une complaisance

en soi-même, la plus mauvaise qui soit : *corruptio optimi pessima*. Il serait moins néfaste (mais néfaste tout de même !) de se complaire en soi-même en allant chercher des distractions humaines, voire, malgré leur danger, des affections humaines. Il est plus facile de revenir de dérivatifs d'ordre humain capables de provoquer dans l'âme une humiliation salutaire, que de revenir d'une fausse spiritualité qui cultive un orgueil fou et aveuglant.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'une femme souffrant dans sa vie d'épouse ne puisse pas être davantage portée à la prière. Mais cette prière ne doit pas être une échappée vers un monde imaginaire ; elle doit être une demande instante et une résolution vraie de mieux accomplir sa vie d'épouse dans tous ses devoirs, dans son exigence de soumission et de douceur, malgré toutes ses difficultés.

#### LES SAINTES FEMMES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Saint Pierre ne relâche pas son exigence et continue : *Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu se paraient, soumises à leurs maris : telle Sara, qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur ; Sara dont vous êtes devenues les filles, en faisant ce qui est bien et sans vous laisser troubler par aucune crainte.*

L'Église catholique, dans la bénédiction nuptiale donnée aux jeunes épousées au cours de la messe de mariage, présente l'exemple des saintes femmes de l'Ancien Testament. On pourrait s'en étonner, puisque ces saintes femmes, vivant avant Jésus-Christ qui est la plénitude de la Révélation et de la grâce, étaient dans l'incapacité d'accomplir toute la perfection de la vie surnaturelle. Eh bien ! nous sommes précisément instruits par saint Pierre qui nous dit que ce qu'on doit admirer chez Sara, c'est une obéissance profondément respectueuse : Sara traitait Abraham de seigneur. C'est pareillement ce grand respect dans l'obéissance que nous propose l'Église.

Nous devons ainsi comprendre que l'intimité de la charité surnaturelle, tant avec Dieu qu'avec le prochain, ne doit pas diminuer le respect.

#### L'AMOUR DE CHARITÉ ET LE RESPECT

Il est grandement utile de s'attarder sur ce point-là. En effet, on se figure trop souvent que la charité envers Dieu et envers le prochain, en établissant une très grande et très douce communion d'amour, dispense du respect des hiérarchies. C'est tout simplement une absurdité.

Certes, toute union, toute intimité met en quelque sorte ceux qui s'aiment sur un même plan. Plus l'amour est élevé, plus il met d'union entre les êtres.

Mais un amour peut amener deux êtres qui s'aiment à une certaine égalité tout en laissant subsister la supériorité de l'un d'eux. Cela se produit dans le

cas où l'un des deux qui s'aiment ainsi est la source, la raison, la cause de l'élévation de l'autre. Celui-là met alors l'autre en son intimité, l'amenant à un plan d'égalité avec lui. La communication totale entre les deux ne résulte pas d'une égalité originelle mais de l'élévation de l'un par l'autre. Le plus élevé ne renonce pas à sa supériorité, mais il l'exerce de façon permanente en maintenant l'autre sur un pied d'égalité avec lui. C'est ce que les philosophes appelaient *l'amitié de super-excellence*.

C'est ce qui se produit maximalement dans notre amitié avec Dieu.

Dieu ne s'abaisse pas en nous aimant, ne serait-ce que parce que cela est impossible. S'il s'abaissait, son amour ne serait plus divin. L'amour divin est en effet l'amour qui est au plus intime de Dieu, qui est Dieu même, et qui produit en nous la charité, unissant notre volonté à celle de Dieu.

Le qualificatif *divin* appartient à l'amour qui est en Dieu et à l'amour de charité que nous avons pour Dieu. Cet amour est divin en Dieu, qui nous aime tout en demeurant Dieu. Cet amour est divin en nous, car nous sommes élevés à un mode d'aimer qui est celui de Dieu.

Si, dans l'Incarnation, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a aimés avec son cœur d'homme, cela ne veut pas dire qu'il nous a aimés seulement comme un homme sait aimer. Dans ce cas, on pourrait se contenter de dire : *c'est un homme bon*. Mais Jésus-Christ nous aime comme Personne divine.

En s'humiliant dans l'Incarnation rédemptrice, Notre-Seigneur ne s'est pas abaissé à prendre des sentiments inférieurs aux sentiments divins. S'il en était ainsi, il n'eût pas été nécessaire que Dieu s'incarnât ; il n'avait qu'à se servir d'un homme qui n'aurait pas été Dieu.

Dieu ne s'est pas incarné pour qu'il y ait un homme de plus. Dieu s'est fait homme pour nous élever au partage de la vie divine.

Quant à nous, nous pouvons parler d'amour de charité quand c'est Dieu qui, en notre cœur, aime les autres, ou, autrement dit, que nous les aimons de l'amour même de Dieu. La charité que nous portons au prochain, que nous devons lui porter, est une charité théologique : elle est la charité même de Dieu à laquelle il nous fait participer par sa grâce.

Pour que l'amour devienne amour de charité, il faut donc qu'il y ait des raisons divines et des finalités divines.

Cet amour de charité à l'égard du prochain inclut un aspect qu'il ne faut pas négliger : il respecte le mystère des âmes, le mystère de la destinée de chaque âme. Ce mystère profond des rapports de l'âme avec Dieu est souvent ignoré d'elle-même. Savons-nous comment Dieu nous aime ? à quoi il nous destine ? et même ce qu'il nous demandera demain ?

Ce respect de l'amour surnaturel nous empêche de traiter les autres comme des objets à notre disposition. Telle doit d'ailleurs être l'attitude des parents à l'égard des enfants, car l'amour surnaturel respecte le mystère de l'amour divin en chaque âme.

#### CRAINTE SERVILE ET CRAINTE FILIALE

Ce respect dans l'amour s'éclaire par la distinction à faire entre la crainte servile et la crainte filiale.

L'âme qui vit intensément de la charité théologique vit sur un plan d'égalité avec Dieu. De ce fait elle jouit, comme tous les saints, d'une liberté étonnante avec Dieu. Mais en même temps, elle est tout imprégnée d'un plus grand respect et d'une plus humble reconnaissance envers Dieu qui exerce ainsi sa suprématie pour son plus grand bien à elle (l'âme). Si dans nos rapports avec Dieu le respect diminuait, il n'y aurait plus qu'apparence de charité.

Autrement dit, il est une crainte de Dieu que, de soi, la charité élimine : c'est la crainte servile. Plus l'âme avance dans la charité, plus diminue la crainte du châtement en tant que peine pour elle. En revanche, une autre crainte augmente avec la croissance de la charité : c'est la crainte filiale. Elle est un profond respect qui prend tout l'être, dans la mesure où Dieu est plus connu dans sa vie intime. Elle est humilité, défiance de soi, en face de son néant, dans la reconnaissance qu'a l'âme devant le pur don de vie surnaturelle qui la comble en la divinisant. Cette crainte est toujours celle d'offenser Dieu, mais non plus par risque de la peine du châtement, mais bien parce que ce serait contraire à l'amour.

Sous prétexte de lutter contre le jansénisme et contre son obsession de la crainte servile, on a mis l'accent sur la liberté dans laquelle Dieu établit les âmes qui l'aiment – mais de façon faussée par l'oubli de la crainte filiale.

Cet oubli insidieux peut engendrer un triste mais juste retour des choses. En effet, les âmes habituées à une liberté sans respect, sous prétexte qu'elles sont enfants de la maison, prennent leurs aises avec la loi de Dieu. Puis un jour, ne sentant plus l'amour divin, elles sont envahies d'une crainte servile démesurée et tentées de désespoir : elles se voient irrémédiablement repoussées de la justice de Dieu, sans comprendre que, même si elles ont péché, sa miséricorde désire les relever et les élever encore.

#### L'AMITIÉ CONJUGALE ET LE RESPECT SOLENNEL

Cette digression nous ramène à notre sujet, puisque le mariage chrétien est une union qui symbolise l'union de Jésus-Christ et de l'Église, et donc l'union de la créature à Dieu. Dans l'union conjugale, c'est l'époux qui représente

Jésus-Christ. Il s'ensuit que l'amitié conjugale surnaturalisée par la charité est, de façon très élevée, amitié de super-excellence.

C'est l'époux qui, en raison du lien surnaturel du Mariage, élève l'épouse et la maintient dans sa condition d'épouse. D'où il résulte qu'il est dans l'ordre que l'homme, par l'intensité de sa vie surnaturelle, entraîne son épouse dans sa fidélité à Dieu. L'inverse n'est pas du tout normal, tout fréquent qu'il soit. Mais même si l'époux n'est pas personnellement ce qu'il devrait être au point de vue surnaturel, cela ne change nullement les rapports qui résultent du sacrement. Car c'est parce que l'époux, qu'il l'accepte ou non, est le représentant de Jésus-Christ, que l'épouse peut être symbole de l'Église et fidèle à cette vocation.

Il n'est pas pour autant nécessaire que l'épouse chrétienne, pour vénérer son mari surnaturellement, mesure la ferveur spirituelle de ce mari et s'en fasse juge. Car ce n'est pas l'élévation personnelle de son mari dans la charité qui intervient ici principalement, mais C'EST LE SACREMENT. Il est important de le dire et de le redire, car s'il n'y a pas tout cela – au moins à l'état de désir profond et véritable – il n'y a pas de mariage chrétien vécu.

Ainsi donc l'Église tient à ce que les épouses chrétiennes donnent des marques de profond respect à leurs maris. Et elle ne craint pas de leur présenter comme modèle le respect un peu solennel que nous voyons dans les mœurs orientales de l'Ancien Testament. Les modalités certes peuvent changer, mais le fond doit demeurer et s'approfondir d'autant plus que les époux, sous le Nouveau Testament, représentent Dieu d'une façon plus directe que dans l'Ancien Testament, puisqu'ils représentent maintenant Jésus-Christ chef de l'Église.

*Tout cela est très précieux devant Dieu*, dit saint Pierre, précisément parce que cela est surnaturel. Ce ne sont pas seulement des vertus humaines, ce sont vraiment des mœurs divines. Ce qui est précieux devant Dieu, ce n'est pas seulement que nous soyons des gens de bien, mais que nous soyons ses enfants, nous conformant à ce qu'il nous a révélé de ses mystères les plus profonds.

Alors comme de Jésus notre Père des Cieux a dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui je me suis complu », de ceux qui vivent ainsi tout à fait selon Jésus-Christ, dans une vie vraiment évangélique, le Seigneur dit : « En ceux-là je me complais. »

#### LES DEVOIRS DES MARIS

Saint Pierre achève en exhortant : *Vous de même, maris, montrez de la sagesse dans vos relations avec vos femmes, comme avec un sexe plus faible, les traitant avec honneur puisqu'elles sont, aussi bien que vous, héritières de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient point empêchées.*

On reconnaît là l'enseignement déjà donné par saint Paul, mais avec des nuances précieuses.

La note fondamentale, c'est que les maris ne doivent pas se comporter avec leur femme d'une manière seulement humaine.

Suivre la pente de la nature, c'est être poussé à profiter de la supériorité de sa force, à traiter son épouse en servante, à se contenter d'assurer le bon ordre et la prospérité de la famille. Eh bien ! le Saint-Esprit, par l'entremise de saint Pierre, demande aux époux d'agir tout à fait autrement, c'est-à-dire surnaturellement.

1°/ Les maris doivent traiter leurs femmes avec égards et respect, douceur et compréhension, sachant qu'ils ont affaire à un sexe plus faible.

Il ne s'agit donc pas d'un respect qui serait exigé par l'idée absurde d'égalité des sexes. Il n'y a pas d'égalité entre les sexes et le texte ici est clair : *un sexe plus faible*.

Il ne s'agit pas seulement de faiblesse physique. L'Esprit-Saint ne prescrit pas uniquement d'éviter à la femme une surcharge physique. Il y a certainement cela car, lorsqu'on sait comment, dans l'humanité non régénérée par la grâce, la femme a été ainsi accablée par le mari, il est bon qu'il y ait une recommandation chrétienne à ce point de vue.

Mais il s'agit également de la faiblesse psychologique et morale. Rien ne sert de vouloir méconnaître cette vérité. Ce n'est pas en se figurant le sexe féminin aussi solide que le sexe masculin qu'on le respectera.

Cette inégalité entre les sexes vient du fait que le sexe féminin comme tel est plus engagé dans les fluctuations du monde de la matière. Il y a dans ce sexe moins de stabilité naturelle que dans le sexe masculin.

Cela est lié au fait de la part prédominante de l'être féminin dans la génération humaine. Or la génération, comme telle, est œuvre matérielle et l'organisme masculin est beaucoup moins engagé dans cette œuvre que l'organisme féminin.

Le reconnaître fait d'abord partie du bon sens, et traiter par préterition les conditions matérielles de la vie humaine est un manque d'humilité.

D'autant que cette fragilité peut avoir des avantages. Certes l'homme comme la femme a un corps sujet aux changements matériels. L'être humain n'a pas la stabilité, la consistance de l'ange. Il n'est pas une raison pure, une intelligence séparée. Sa raison est engagée dans la matière. Aussi, parce qu'il est engagé de la sorte dans la matière, le chaud et le froid, ou la bonne santé et la moins bonne, ont-ils des répercussions sur lui. Nier ces conditions de notre nature ne suffit pas à nous spiritualiser. Il faut discipliner la matière. Nous savons que *qui veut faire l'ange...!*

Mais si la nature humaine est plus mobile que celle de l'ange, c'est précisément ce qui a permis la Rédemption. Car si les anges rebelles ne pouvaient pas être rachetés, les hommes, eux, pouvaient l'être. La consistance de l'ange est telle que sa révolte une fois survenue demeure définitive. Dieu, disent les théologiens, ne peut exercer envers eux sa miséricorde qu'en ne les punissant pas autant qu'ils le méritent.

En revanche la mobilité des hommes donne à Dieu l'occasion de les reprendre. Et pour cela l'espèce humaine est l'espèce de la miséricorde.

Eh bien ! nous disons aussi qu'entre les deux sexes il y a quelque chose d'analogue. La femme, en reconnaissant que son organisme est plus fluctuant et en acceptant bien sa plus grande mobilité, peut être plus humble, plus dépendante à l'égard de Dieu. Elle peut ainsi recourir davantage à Dieu, ayant par là une supériorité à l'égard du sexe masculin.

Aussi l'homme, selon la recommandation de saint Pierre, ne doit-il pas s'étonner de ce que la femme soit différente de lui. Non seulement il ne doit pas attendre d'elle la même constance qu'il attend de lui ou des autres hommes, mais, en plus, la voyant plus faible par son sexe, il ne doit pas la traiter avec mépris comme les païens l'ont presque toujours fait.

2°/ Et pourquoi l'homme doit-il avoir un respect spécial pour sa femme ? Tout simplement parce qu'elle est appelée comme lui, mais en son sexe plus faible, à la même vie surnaturelle, à la même intimité divine, à la même gloire éternelle. Le texte de saint Pierre, aussitôt après avoir parlé de la faiblesse du sexe féminin, ajoute en effet : *puisqu'elles sont, aussi bien que vous, héritières de la grâce de la vie.*

C'est donc cette considération surnaturelle qui doit amener l'époux chrétien à traiter son épouse avec une charité respectueuse. Loin de nier les différentes hiérarchies naturelles, cela demande, au contraire, d'en tenir grand compte, mais avec attention et respect.

Lorsque les hommes et les femmes méconnaissent ces complexités de leur vie humaine et qu'ils refusent de maintenir chaque chose à sa place, ils sont perpétuellement balancés entre deux extrêmes. Ou bien ils se pensent au-dessus de toutes les nécessités matérielles et prétendent tout dominer dans une liberté absolue, se croyant maître de tout à discrétion ; ou bien, et souvent peu de temps après, ils sont dominés par leurs passions et se conduisent comme des êtres uniquement matériels.

3°/ Tout autre est donc la recommandation de saint Pierre qui nous ramène à la paix intérieure, à la profondeur de l'âme : *traitez-les avec égards... afin que vos prières ne soient point empêchées.*

Cette finale du passage de saint Pierre est assez surprenante. On aurait plutôt attendu : *traitez-les avec égards afin qu'il y ait bonne entente, paix de*

la famille. Eh bien non ! c'est *afin que vos prières ne soient point empêchées*. Il est demandé aux maris, par toute une manière d'agir chrétienne, de viser à la sanctification tant de leurs épouses que d'eux-mêmes. C'est bien l'affirmation que toutes ces lois morales sont nécessaires pour la vie d'union à Dieu.

C'est ainsi que, comme il a été dit tout au long de ce commentaire, si l'épouse n'est pas dans l'obéissance constante surnaturelle, elle ne sera pas dans la véritable union à Dieu ; si quelqu'un s'agite extraordinairement, il ne sera pas dans l'union à Dieu ; si quelqu'un remue des idées pour les remuer, des objections pour objecter, il n'arrive pas à la véritable union à Dieu.

Il faut maintenant ajouter : si le mari ne traite pas sa femme avec le respect surnaturel de la personne dans un sexe plus faible, il n'arrivera pas à se maintenir dans la prière.

Il est donc question pour l'époux de ne pas se conduire selon la seule nature, ce qui entraînerait la mise en œuvre de la supériorité masculine et souvent de la dureté. Il s'agit de faire œuvre de sainteté. Notre-Seigneur n'est pas venu pour nous réprimander, mais pour nous exhorter. Il est venu pour se sacrifier et ainsi nous sanctifier.

Ce que l'Apôtre enseigne des rapports de l'époux avec l'épouse vaut aussi d'une manière générale. Il est inutile d'espérer prier *en esprit et en vérité* si l'on n'a pas de respect pour les lois, la discipline, les diverses hiérarchies. Une âme irrespectueuse, plongée dans l'affirmation d'elle-même, dans l'ivresse de son action, une âme qui juge et méprise le prochain, n'arrivera jamais à vraiment prier. Rappelons-nous ce que disait le Seigneur Jésus : « Si dans votre offrande à l'autel vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, allez d'abord vous réconcilier avec lui en laissant là votre offrande, puis vous reviendrez après » (Matth. v, 23).

Sans une rectification permanente, un renoncement quotidien, il n'y a pas de vie surnaturelle stable et fructueuse. Chaque fois que le démon aura réussi à faire émettre une critique amère ou un jugement dur, il aura pour autant détourné les hommes de Dieu. Quelques-uns de ses suppôts le savent bien. Lénine ne recommandait-il pas d'entraîner les catholiques dans les revendications révolutionnaires en disant : « Cela les détournera de Dieu cent fois mieux qu'un sermon athée » ?

Le Saint-Esprit, par l'Apôtre saint Pierre, nous indique à l'inverse que, sans esprit de bonté et de justice en toutes choses, sans miséricorde à l'égard du prochain, il n'y a pas de vraie vie surnaturelle. C'est l'imitation de Jésus-Christ, de sa patience et de son indulgence, qui unit à Dieu. Sans réconciliation avec nos frères, il n'y a pas de possibilité de prière. Dieu lui-même met cette condition à notre participation au sacrifice. Alors seulement l'âme pourra entrer dans le sacrifice de Notre-Seigneur, dans l'union à Dieu.



Voilà donc un idéal fort élevé de vie familiale. Il peut paraître dur et certains seront tentés de dire : Qui peut l'écouter ? (Jo. VI, 61)

Mais l'on doit savoir que la vie chrétienne des simples fidèles est une vie très supérieure à la vie simplement humaine. La vie chrétienne n'est pas une vie au rabais. Elle n'est pas une vie commode pour la nature. Et la plus grande partie des échecs, soit dans la vie individuelle des chrétiens, soit dans la splendeur et l'extension de l'Église, provient du fait que nous oublions les exigences de notre filiation divine.

L'extension du règne de Jésus-Christ, c'est une affaire de prière et de pénitence, une affaire d'exemple d'une vie vraiment unie à Dieu. Si l'on se contente de passer au milieu du monde à peu près semblable aux autres, il n'y a aucune espèce de chance pour qu'on gagne à Dieu qui que ce soit.

La vie chrétienne est chose infiniment élevée : l'engagement dans les liens du mariage ne diminue en rien cette élévation ni ses exigences – bien au contraire.

#### INSTANCE FINALE

Si vous craignez que l'obéissance de l'épouse ne la rende esclave, vous vous trompez du tout au tout : la sainte Vierge Marie était-elle donc l'esclave de saint Joseph ? Non, en rien ! et il en fut ainsi parce qu'elle était la servante du Seigneur. Comme Notre-Dame, l'épouse chrétienne sera à son tour « co-rédemptrice » de son foyer, participant à sa place – et parce qu'elle se tient à cette place – au rachat des âmes par Jésus-Christ.

L'épouse chrétienne n'est pas une esclave, elle est une reine : une reine aimée et aimante, une reine qui répand dans son foyer – et même, Dieu aidant, à l'entour de sa famille – la douceur, l'exemple et la fécondité de sa propre subordination.

Dans l'humanité déchue et révoltée, les hommes ont un absolu besoin du Rédempteur. Il n'est pas possible de réprimer les passions dérégées avec des considérations et des efforts uniquement humains. Et, de fait, il n'est pas possible d'humaniser une société sans la surnaturaliser. Pour que la société soit stable, juste et vraiment humaine, il faut que Jésus-Christ règne. S'il pouvait en être autrement, cela signifierait que les hommes n'ont pas subi la déchéance du péché originel, que Dieu ne les a pas gratifiés d'une fin qui les dépasse infiniment, qu'ils n'ont pas besoin d'être sauvés du péché. *Absit !*

Jésus-Christ règne par son Église, la sainte Église catholique. Or il échoit au mariage chrétien d'être la vivante image et la quotidienne application de cette union entre Jésus-Christ et son Église. Pour que la cité soit placée sous le sceptre de Jésus-Christ, il faut donc que les familles soient vraiment chré-

tiennes et que les époux soient vraiment unis d'un amour répondant à l'ordre sacramentel dans lequel ils sont unis.

L'amélioration de la société humaine passe nécessairement par la vie surnaturelle des familles. C'est d'ailleurs pour cela que Jésus-Christ n'a établi qu'un seul sacrement pour toute la vie sociale temporelle. Car, si le sacrement de Mariage produit tous ses fruits, alors toute la vie politique de la cité, alors toute la vie professionnelle et sociale s'en trouvent transfigurées.

---

Le contenu de ces pages est la (très) libre transcription d'un commentaire de trois textes de la sainte Écriture, donné à l'*Université Féminine de l'Institut Catholique* de Paris par M. le Chanoine D.-J. Lallement de 1953 à 1957 sous le titre : *La vie chrétienne quotidienne des époux* ou *La place de la morale conjugale chrétienne dans la vie familiale*.

---